

Contrat de Saillie

MARQUIS DE LA LANDE - Saison de monte 2017

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES
EXEMPLAIRE VENDEUR
(A nous retourner rempli signé)

CONDITIONS DE MONTE EN SELLE FRANÇAIS

En IAC dans les centres agréés en France, en accord avec le vendeur. **Hors frais d'expédition.**

- Réservation : **200 € HT** (soit 220 € TTC dont 20 € TVA)
- Solde : **600 € HT** (soit 660 € TTC dont 60 € TVA)

Les tarifs sont établis sur la base HT et les prix TTC sont calculés sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre, soit 10% (sous réserve de modifications du texte de la législation fiscale française ; en cas de modification du taux de TVA un rectificatif de paiement sera effectué et demandé à l'acheteur).

Frais d'expédition

Les tarifs des frais d'expédition sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés sans préavis :

- Envoi 1 à 10 doses en France Métropolitaine : 95 € HT (soit 114 € TTC dont 19 € TVA)
- Envoi 11 doses et plus en France Métropolitaine : 120 € HT (soit 144 € TTC dont 24 € TVA)
- Retrait sur place (AMELIS EQUITECHNIC – 14340 CORBON) : 20 € HT (soit 24 € TTC dont 4 € TVA)
- Envoi hors France Métropolitaine : sur devis

L'envoi des doses dans un centre ne sera effectué qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des deux chèques (1^{er} chèque de réservation et frais d'expédition, et 2^{ème} chèque de solde) et encaissement de la réservation. Le vendeur s'engage à n'encaisser le solde qu'au 01/10/2017 si la jument est pleine. C'est à l'acheteur de prouver, avant cette date, par un certificat vétérinaire, que sa jument est restée vide. Dans le cas contraire, elle sera considérée comme pleine et le solde sera encaissé.

Dans les centres, **2 doses de 8 paillettes** (dont la mobilité est égale ou dépasse 35% après décongélation) seront mises à disposition. Chaque dose devra être mise en place entière sur ovulation. Le transport de toutes doses reste à la charge du propriétaire de la jument.

CONDITIONS PARTICULIERES ET DE REPORT

Le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut. Les vaccinations doivent être à jour (rhino-pneumonie comprise).

A la réception du présent contrat de saillie dûment signé (un exemplaire vous sera retourné signé par nos soins) et de la totalité de votre règlement, la semence sera expédiée par la société **AMELIS Equitechnic, Chemin du Marais, 14340 CORBON**. L'envoi des doses dans le centre d'insémination choisi n'est pas automatique et se fait à la demande expresse du propriétaire de la jument dans les délais utiles. Les frais d'expédition sont à la charge du propriétaire de la jument.

- Dans le cas d'un règlement en provenance de l'étranger, les frais bancaires nécessaires à ce règlement restent à la charge de l'acheteur et le montant crédité sur le compte du Haras des Coudrettes doit correspondre au tarif de la carte de saillie entière avec les frais d'expéditions de la semence.
- En cas d'utilisation de toutes les doses sans résultat de gestation, le Haras des Coudrettes peut envoyer 1 dose (4 paillettes) supplémentaire au prix de 200€ HT (220€ TTC dont 20€ de TVA), les frais d'expédition ou de retrait au centre sont à la charge du propriétaire de la jument.
- Dans le cas où toutes les doses n'auraient pas été utilisées, et que l'acheteur désire inséminer dans la même saison de monte une autre jument avec les doses restantes, après présentation de la nouvelle jument et acceptation de celle-ci par le Haras des Coudrettes, l'acheteur doit s'acquitter du paiement d'une nouvelle carte de saillie complète hors les frais d'expédition des doses, soit 800€ HT (880€ TTC dont 80€ de TVA) avec le versement de 2 chèques, l'un de 200€ HT (220€ TTC à la réservation) et l'autre pour le solde de 600€ HT (660€ TTC encaissé au plus tard 01/10 si jument pleine).
- Le report éventuel de la réservation de saillie ne pourra se faire que l'année suivante et que sur le même étalon dans la mesure des saillies disponibles, ceci avant le 31/12. En tout état de cause, le report susvisé ne pourra être considéré que comme un acompte sur le montant de la saillie fixé l'année suivante, celle-ci pouvant être au même prix ou à un prix différent. Le prix de saillie comprend le prix des doses.
- Les paillettes de semence mises à disposition afin de mettre en œuvre cette saillie vendue au travers du présent contrat restent la propriété du Haras des Coudrettes. La semence congelée non utilisée ou en excédent doit être retournée à vos frais à la société AMELIS à la fin de la saison de monte 2017, aucune déclaration de naissance ne sera envoyée à l'éleveur sans ce retour.
- Les frais d'acheminement au centre de mise en place, de pension, de suivi gynécologique et d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur.
- Le vendeur se réserve le droit, en cas de défaut de paiement, de conserver la propriété du poulain à hauteur de la somme due. Les frais liés au quotidien dudit poulain demeurent à la charge exclusive du propriétaire de la jument.
- Tout retard de paiement entrainera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal. En cas de recouvrement judiciaire, le débiteur sera redevable de tous les frais de poursuites.
- L'éleveur s'engage à ne déclarer la naissance de son poulain par papier ou par Internet au SIRE ou dans n'importe quel stud-book que lorsqu'il aura d'une part retourné les paillettes de semence non utilisées et d'autre part réglé la totalité des factures dues au Haras des Coudrettes. L'éleveur aura reçu en retour, sous réserve de respecter ces deux conditions, l'original de la déclaration de naissance.



HARAS DES COUDRETTES

Les Coudrettes – Le Mesnil Mauger -14270 Mezidon Vallée d'Auge
Tél : 06 07 65 23 45 ou 06 07 61 77 50 Email : haras@coudrettes.com
Site : www.harasdescoudrettes.com

CONTRAT DE SAILLIE 2017 – ÉTALON MARQUIS DE LA LANDE

Je soussigné (Nom, prénom, Raison Sociale) _____

Adresse de facturation : _____

Tel : _____ Fax : _____ Email : _____

Déclare souscrire une saillie de **MARQUIS DE LA LANDE*HDC** pour la saison de monte 2017 aux conditions ci-dessus, pour ma jument :

Nom de la jument : _____

N° Sire : _____ Date de naissance : _____

IMPORTANT : les documents de saillies seront transmis au Centre de mise en place par le système de transfert de carte internet. Merci d'indiquer le nom du Centre tel qu'enregistré auprès du SIRE.

Qui sera inséminée au centre de _____

Adresse du centre : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tel : _____ Fax : _____ Email : _____

Date à laquelle je souhaite disposer des doses dans ce centre : ____ / ____ / ____

Je certifie que cette saillie est prise en vue de réaliser un transfert d'embryon : OUI NON

Je m'engage à restituer à mes frais au centre AMELIS la semence non utilisée.

J'accepte les CONDITIONS DE MONTE EN SELLE FRANÇAIS en IAC et les CONDITIONS PARTICULIÈRES du présent contrat 1^{er} chèque de 334 € TTC si expédié ou 1^{er} chèque de 244 € TTC si retrait sur place à AMÉLIS / Corbon (14340)

Récapitulatif :

- encaissé à réception
- Réservation : 200 € HT (soit 220 € TTC dont 20 € TVA)
- + Frais d'expédition : 95€ HT (soit 114 € TTC dont 19 € de TVA)
- ou + Frais de retrait sur place : 20€ HT (soit 24 € TTC dont 4 € de TVA)

2ème chèque de 660 € TTC

Récapitulatif :

- encaissé au plus tard au 01/10/2017 si jument pleine
- Solde : 600 € HT (soit 660 € TTC dont 60 € TVA)

Les tarifs sont établis sur la base HT et les prix TTC sont calculés sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre, soit 10% (sous réserve de modifications du texte de la législation fiscale française; en cas de modification du taux de TVA un rectificatif de paiement sera effectué et demandé à l'acheteur).

Fait à _____, le ____ / ____ / _____ en deux exemplaires

L'acheteur

(signature précédée de la mention « Lu et approuvé » et paraphe sur 1^{ère} page)

Le Vendeur

ENVOYER LES DEUX FORMULAIRES ACCOMPAGNÉS**DE VOS 2 CHÈQUES À L'ORDRE DU HARAS DES COUDRETTES À L'ADRESSE SUIVANTE :****CRYDOR – 33 RUE VAVIN – 75006 PARIS**

HARAS DES COUDRETTES
 Les Coudrettes – Le Mesnil Mauger -14270 Mezidon Vallée d'Auge
 Tél : 06 07 65 23 45 ou 06 07 61 77 50 Email : haras@coudrettes.com
 Site : www.harasdescoudrettes.com

Contrat de Saillie

MARQUIS DE LA LANDE - Saison de monte 2017

CONDITIONS DE MONTE EN SELLE FRANÇAIS

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES

EXEMPLAIRE ACHETEUR

(A nous retourner rempli signé : il vous sera renvoyé signé par nos soins)

En IAC dans les centres agréés en France, en accord avec le vendeur. **Hors frais d'expédition.**

- Réserve : **200 € HT** (soit 220 € TTC dont 20 € TVA)
- Solde : **600 € HT** (soit 660 € TTC dont 60 € TVA)

Les tarifs sont établis sur la base HT et les prix TTC sont calculés sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre, soit 10% (sous réserve de modifications du texte de la législation fiscale française ; en cas de modification du taux de TVA un rectificatif de paiement sera effectué et demandé à l'acheteur).

Frais d'expédition

Les tarifs des frais d'expédition sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés sans préavis :

- Envoi 1 à 10 doses en France Métropolitaine : 95 € HT (soit 114 € TTC dont 19 € TVA)
- Envoi 11 doses et plus en France Métropolitaine : 120 € HT (soit 144 € TTC dont 24 € TVA)
- Retrait sur place (AMELIS EQUITECHNIC – 14340 CORBON) : 20 € HT (soit 24 € TTC dont 4 € TVA)
- Envoi hors France Métropolitaine : sur devis

L'envoi des doses dans un centre ne sera effectué qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des deux chèques (1^{er} chèque de réservation et frais d'expédition, et 2^{ème} chèque de solde) et encaissement de la réservation. Le vendeur s'engage à n'encaisser le solde qu'au 01/10/2017 si la jument est pleine. C'est à l'acheteur de prouver, avant cette date, par un certificat vétérinaire, que sa jument est restée vide. Dans le cas contraire, elle sera considérée comme pleine et le solde sera encaissé.

Dans les centres, **2 doses de 8 paillettes** (dont la mobilité est égale ou dépasse 35% après décongélation) seront mises à disposition. Chaque dose devra être mise en place entière sur ovulation. Le transport de toutes doses reste à la charge du propriétaire de la jument.

CONDITIONS PARTICULIERES ET DE REPORT

Le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut. Les vaccinations doivent être à jour (rhino-pneumonie comprise).

A la réception du présent contrat de saillie dûment signé (un exemplaire vous sera retourné signé par nos soins) et de la totalité de votre règlement, la semence sera expédiée par la société **AMELIS Equitechnic, Chemin du Marais, 14340 CORBON**. L'envoi des doses dans le centre d'insémination choisi n'est pas automatique et se fait à la demande expresse du propriétaire de la jument dans les délais utiles. Les frais d'expédition sont à la charge du propriétaire de la jument.

• Dans le cas d'un règlement en provenance de l'étranger, les frais bancaires nécessaires à ce règlement restent à la charge de l'acheteur et le montant crédité sur le compte du Haras des Coudrettes doit correspondre au tarif de la carte de saillie entière avec les frais d'expéditions de la semence.

• En cas d'utilisation de toutes les doses sans résultat de gestation, le Haras des Coudrettes peut envoyer 1 dose (4 paillettes) supplémentaire au prix de 200€ HT (220€ TTC dont 20€ de TVA), les frais d'expédition ou de retrait au centre sont à la charge du propriétaire de la jument.

• Dans le cas où toutes les doses n'auraient pas été utilisées, et que l'acheteur désire inséminer dans la même saison de monte une autre jument avec les doses restantes, après présentation de la nouvelle jument et acceptation de celle-ci par le Haras des Coudrettes, l'acheteur doit s'acquitter du paiement d'une nouvelle carte de saillie complète hors les frais d'expédition des doses, soit 800€ HT (880€ TTC dont 80€ de TVA) avec le versement de 2 chèques, l'un de 200€ HT (220€ TTC à la réservation) et l'autre pour le solde de 600€ HT (660€ TTC encaissé au plus tard 01/10 si jument pleine).

• Le report éventuel de la réservation de saillie ne pourra se faire que l'année suivante et que sur le même étalon dans la mesure des saillies disponibles, ceci avant le 31/12. En tout état de cause, le report susvisé ne pourra être considéré que comme un acompte sur le montant de la saillie fixé l'année suivante, celle-ci pouvant être au même prix ou à un prix différent. Le prix de saillie comprend le prix des doses.

• Les paillettes de semence mises à disposition afin de mettre en œuvre cette saillie vendue au travers du présent contrat restent la propriété du Haras des Coudrettes. La semence congelée non utilisée ou en excédent doit être retournée à vos frais à la société AMELIS à la fin de la saison de monte 2017, aucune déclaration de naissance ne sera envoyée à l'éleveur sans ce retour.

• Les frais d'acheminement au centre de mise en place, de pension, de suivi gynécologique et d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur.

• Le vendeur se réserve le droit, en cas de défaut de paiement, de conserver la propriété du poulain à hauteur de la somme due. Les frais liés au quotidien dudit poulain demeurent à la charge exclusive du propriétaire de la jument.

• Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal. En cas de recouvrement judiciaire, le débiteur sera redevable de tous les frais de poursuites.

• L'éleveur s'engage à ne déclarer la naissance de son poulain par papier ou par Internet au SIRE ou dans n'importe quel stud-book que lorsqu'il aura d'une part retourné les paillettes de semence non utilisées et d'autre part réglé la totalité des factures dues au Haras des Coudrettes. L'éleveur aura reçu en retour, sous réserve de respecter ces deux conditions, l'original de la déclaration de naissance.



HARAS DES COUDRETTES

Les Coudrettes – Le Mesnil Mauger - 14270 Mezidon Vallée d'Auge

Tél : 06 07 65 23 45 ou 06 07 61 77 50 Email : haras@coudrettes.com

Site : www.harasdescoudrettes.com

CONTRAT DE SAILLIE 2017 – ÉTALON MARQUIS DE LA LANDE*HDC

Je soussigné (Nom, prénom, Raison Sociale) _____

Adresse de facturation : _____

Tel : _____ Fax : _____ Email : _____

Déclare souscrire une saillie de **MARQUIS DE LA LANDE*HDC** pour la saison de monte 2017 aux conditions ci-dessus, pour ma jument :

Nom de la jument : _____

N° Sire : _____ Date de naissance : _____

IMPORTANT : les documents de saillies seront transmis au Centre de mise en place par le système de transfert de carte internet. Merci d'indiquer le nom du Centre tel qu'enregistré auprès du SIRE.

Qui sera inséminée au centre de _____

Adresse du centre : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tel : _____ Fax : _____ Email : _____

Date à laquelle je souhaite disposer des doses dans ce centre : ____ / ____ / ____

Je certifie que cette saillie est prise en vue de réaliser un transfert d'embryon : OUI NON

Je m'engage à restituer à mes frais au centre AMELIS la semence non utilisée.

J'accepte les CONDITIONS DE MONTE EN SELLE FRANÇAIS en IAC et les CONDITIONS PARTICULIÈRES du présent contrat 1^{er} chèque de 334 € TTC si expédié **ou** 1^{er} chèque de 244 € TTC si retrait sur place à AMÉLIS / Corbon (14340)

Récapitulatif :

- encaissé à réception
- Réservation : 200 € HT (soit 220 € TTC dont 20 € TVA)
- + Frais d'expédition : 95€ HT (soit 114 € TTC dont 19 € de TVA)
- ou** + Frais de retrait sur place : 20€ HT (soit 24 € TTC dont 4 € de TVA)

2ème chèque de 660 € TTC

Récapitulatif :

- encaissé au plus tard au 01/10/2017 si jument pleine
- Solde : 600 € HT (soit 660 € TTC dont 60 € TVA)

Les tarifs sont établis sur la base HT et les prix TTC sont calculés sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre, soit 10% (sous réserve de modifications du texte de la législation fiscale française; en cas de modification du taux de TVA un rectificatif de paiement sera effectué et demandé à l'acheteur).

Fait à _____, le ____ / ____ / _____ en deux exemplaires

L'acheteur

(signature précédée de la mention « Lu et approuvé » et paraphe sur 1^{ère} page)

Le Vendeur

ENVOYER LES DEUX FORMULAIRES ACCOMPAGNÉS**DE VOS 2 CHÈQUES À L'ORDRE DU HARAS DES COUDRETTES À L'ADRESSE SUIVANTE :****CRYDOR – 33 RUE VAVIN – 75006 PARIS**

HARAS DES COUDRETTES
 Les Coudrettes – Le Mesnil Mauger -14270 Mezidon Vallée d'Auge
 Tél : 06 07 65 23 45 ou 06 07 61 77 50 Email : haras@coudrettes.com
 Site : www.harasdescoudrettes.com